



PROTCOLE DU SITE DE DÉPÔT – NAPIERVILLE

HORAIRE : À compter du **samedi 9 mai 2020 de 10h à 16h**

L'horaire peut être sujet à changement, en tout temps et sans préavis, selon l'évolution de la situation pandémique.

- Les portes du site seront fermées en tout temps où un préposé pourra vous accueillir et contrôler l'entrée d'un seul véhicule à la fois à l'intérieur du site.
- Une fois le véhicule sorti du site, le suivant pourra entrer sur confirmation du préposé.
- Le préposé s'occupera d'orienter les citoyens sur les sites de déchargement;
- Nous vous demandons de respecter les mesures de distanciation sociale avec ces personnes.
- Notre site est réservé aux citoyens de NAPIERVILLE. Vous devrez montrer une preuve de résidence par la fenêtre de votre véhicule tout en gardant celle-ci fermée.
- Prévoir des délais d'attente plus longs qu'à l'habitude;
- Attendre l'autorisation du préposé pour sortir de votre véhicule;
- Le préposé ne peut vous aider à manipuler les matières à disposer; Vous devez être en mesure de disposer vos objets de façon autonome, en suivant les instructions du préposé;
- Tout citoyen ne respectant pas les règles se verra refuser l'accès et tout comportement jugé récalcitrant ou agressif, verbalement ou physiquement, sera rapporté à la police;

SONT REFUSÉS :

- **TOUTE PERSONNE PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE RHUME OU DE GRIPPE;**
- Tous les ICI (industries, commerces et institutions) et bennes-versantes (camions dompteurs);
- Les peintures commerciales, les peintures ou les huiles qui ne sont pas dans leurs contenants d'origine.